



Chers lecteurs (trices),

C'est avec enthousiasme et honneur que je prends le défi de diriger cette formidable organisation publique formée de 25 municipalités et villes. J'ai l'intention de relever ce défi en travaillant de concert avec l'équipe de travailleurs et les élus afin de poursuivre cette ultime mission de réduction de l'enfouissement.

Les réalisations, services et infrastructures, mis en place depuis les dernières années, placent le CER en excellente position relativement à la performance en valorisation et à la protection de l'environnement, et ce, au bénéfice de ses membres. D'autres services restent à être implantés comme celui du réemploi. L'année 2023 sera l'année réemploi puisque le CER devrait ouvrir son premier magasin de réemploi de matériaux de construction usagés. Cette action découle directement du plan d'action 2022-2024 et du Plan de gestion des matières résiduelles conjoint des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides 2022-2029.

Je suis consciente que les défis de 2023 et des prochaines années seront élevés et notamment sur le plan des ressources humaines et des ressources financières. C'est pour ces raisons que je compte sur la collaboration de tous, élus et travailleurs, afin de démontrer l'efficacité et la fiabilité du secteur municipal et public dans le domaine de l'environnement.

Marlène Perrier
Directrice générale